

La

Gazette Eclaronnaise



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière



Le mot du Maire

Eclaron-Braucourt-Sainte Livière cité touristique.

Si les trois villages : Eclaron, Braucourt, Ste Livière sont regroupés en une seule entité dite « Commune Associée », ils le doivent à la volonté et au relationnel des trois Maires de l'époque dont une des principales finalité fut de réunir sur une même commune l'ensemble des rives Haut-Marnaises du lac du Der-Chantecoq et de son arrière-pays.

C'est pourquoi notre commune fut largement associée depuis le début au développement touristique de ce magnifique plan d'eau en siégeant à chaque mandat au Comité Directeur ou au bureau du Syndicat mixte d'aménagement et à leurs réalisations.

Ce Syndicat, abrité dans la maison du Lac à Giffaumont, regroupe les deux Conseils Généraux de la Marne et de la Haute-Marne ainsi que toutes les communes situées autour du Lac et ayant un intérêt dans son développement y compris St Dizier et Vitry. Les investissements sont financés sensiblement à parité par les deux départements à hauteur d'environ 95%, les communes assurant le complément. Quant au fonctionnement il est assuré à 50% environ par les recettes propres du Syndicat et le reste par les communes.

Aujourd'hui nous comptons sur notre commune parmi les réalisations : 3 plages, 2 campings, un port pour voiliers, une partie des installations liées à 2 clubs de planche à voile et dériveur, 2 écoles de voile dont celle de Braucourt qui accueille les enfants de notre école, une partie de la piste cyclable.

Sur notre territoire, les abords du plan d'eau sont protégés par la Loi Littoral qui interdit sur une bande de 100 mètres toute construction, et par l'ensemble des espaces boisés classés pratiquement aussi restrictifs. Si bien qu'en dehors d'une petite zone sur la presqu'île de Braucourt les réalisations touristiques sont aujourd'hui figées. Certains le regretteront mais beaucoup s'en féliciteront car cette partie Haut-Marnaise est certaine de garder ce caractère sauvage qui fait son charme. Ces aménagements, même limités, qui complètent ceux plus importants de la Marne, sont un avantage exceptionnel pour nos concitoyens qui possèdent à leur porte un site de grande qualité pour leurs loisirs et leurs vacances. Ce doit être également un atout pour nos commerçants car le nombre de touristes ne cessera de croître, à nous de savoir le capter.



Travaux

Stade Marc Verpillot

L'équipe communale a réalisé les raccordements des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales. Le stade devenant le lieu des manifestations communales (brocantes, foire artisanale, feu d'artifice...), des toilettes publiques seront installées.

Rue du Pavé

Le transformateur électrique du lotissement du Pavé sera opérationnel fin août. En conséquence l'éclairage public de la rue du Pavé sera mis en service début septembre. La finition des trottoirs de la dite rue est terminée.

Cimetière

Pour éviter des éboulements de terre entre deux parties du cimetière de niveaux différents un muret a été réalisé par les employés communaux.

Le budget communal 2009 : quelques chiffres



Budget fonctionnement

	Réalisé 2008	Budget 2009	
Charges de fonctionnement	296.336,30	295.390,00	Evolution globale des dépenses de fonctionnement : +2,48%
Charges de personnel	410.198,54	414.850,00	
Charges de gestion	128.699,66	132.400,00	
Charges financières	33.676,31	47.000,00	
Charges exceptionnelles	153,72	1.000,00	
TOTAL	869.064,53	890.640,00	
	Réalisé 2008	Budget 2009	
Recettes publiques	44.972,02	52.600,00	Evolution des recettes : +4,81%
Dotations Etat	363.188,15	402.398,00	
Impôts taxes	347.967,52	361.300,00	
Communauté de communes (1)	147.991,00	137.000,00	
Divers	29.281,71	25.000,00	
TOTAL	933.400,40	978.298,00	

(1) Dotation de la communauté de communes basée sur le montant de la taxe professionnelle perçue l'année de l'adhésion. Sans ce rapprochement cette recette serait très amoindrie.

Investissement communal



Réalisé 2008	Budget 2009	Evolution 2008/2009
1.183.104,37	1.692.479,21	+43,05%

Service des eaux

	Réalisé 2008	Budget 2009
Dépenses d'exploitation	119.946,68	131.520,00
Recettes d'exploitation (2)	100.609,84	131.520,00
Dépenses d'investissement (3)	68.017,69	52.000,00

(2) Le résultat d'exploitation déficitaire 2008 a été compensé par une hausse du prix du m3 d'eau (3% en moyenne)

(3) Hors amortissements et remboursements d'emprunts

Service assainissement



	Réalisé 2008	Budget 2009
Dépenses de fonctionnement (4)	122.227,78	169.115,00
Recettes de fonctionnement (5)	152.986,24	191.568,32
Dépenses d'investissement (6)	35.649,19	79.927,49

(4) L'augmentation des dépenses pour 2009 est due à la redevance pollution et à l'entretien de la lagune de Braucourt.

(5) L'excédent des recettes indispensable pour payer les annuités d'emprunts (sans intérêt) des stations d'épuration.

(6) Hors amortissements et remboursements d'emprunts.

Guy Jacquinot

La fête de la musique

Le cru 2009 fut une nouvelle fois une réussite et un grand moment de convivialité communale. Un grand merci à tous les bénévoles et particulièrement à nos 2 organisateurs Bruno Steinbach et William Vincenot.

La main à la terre

Après que plusieurs locaux se soient avérés indisponibles, une salle adéquate a été trouvée pour permettre à l'atelier poterie de fonctionner. Il sera mis en place pour la rentrée à raison de 2 séances en début de semaine (jour non encore défini) de 14H à 16H et de 18H à 20H.



Nouvelle association

LE PERE NOEL ET SES LUTINS

est une association créée le 22 décembre 2008 par trois papas et leurs épouses, tous réunis par la maladie de leurs enfants.

L'objectif est de récolter des fonds pour donner du bonheur aux enfants malheureusement hospitalisés le 25 décembre.

Quoi de plus réjouissant de voir un sourire sur leur visage lorsque le Père Noël aidé de ses lutins leur offre des cadeaux.

Le Président de cette association est Monsieur Dimitri Destenay (4 bis rue de Verdun à Eclaron).

Il vous est possible de soutenir cette action soit par le biais de dons, soit en adhérant à celle-ci par une cotisation annuelle de 10 euros.

<http://leperenoelsetseslutins.wifeo.com>



Oléoduc de défense

STATION DE POMPAGE (route de Ste Livière)

Agissant par ordre et pour compte de l'Etat, 7 militaires traverseront la commune en suivant à pieds le tracé de la conduite afin de réaliser des levés topographiques.

Mais en prévision du passage de cette équipe aura lieu une campagne de débroussaillage qui suivra le même trajet en amont.

Prochaines manifestations

- Fête Nationale : Feu d'artifice le 13-07 et animations devant la Mairie le 14-07.
- Brocante du Foot le 16-08.
- Fête patronale de Braucourt les 25/26-08.
- Fête patronale d'Eclaron les 05/06-09.
- Brocante de l'ACDI à Ste Livière le 19-09.



En ce temps-là : « dis Mamie, raconte » (ou la mémoire de l'autre jeunesse d'Eclaron)

Un beau jour durant la dernière guerre mondiale, nous sommes partis sur les routes. C'était l'exode. Nous avons pris la direction de Wassy, en route pour Colombey les Deux Eglises, avec un cheval et une charrette chargée de matelas et de lessiveuses. Souvent nous étions survolés par des bombardiers. Nous avons peur, et je cachais nos cinq enfants sous les matelas.

En chemin nous avons couché dans des écuries, sur de vieilles paillasses. Mais les propriétaires sont venus et nous ont dit de partir. Ils ne nous chassaient pas vraiment : ils avaient surtout peur !

Plus loin sur le trajet nous avons été bombardés, et pour nous protéger, j'avais mis les enfants derrière des tas de fumier. On se croyait ainsi à l'abri.

Chemin faisant, nous avons rencontré des gens d'Eclaron, Messieurs Pintat Marcel et Colmar. Nous avons fait route ensemble. Chacun se sentait ainsi moins seul.

Mais les chevaux étaient fatigués ; et dans les côtes, il fallait mettre des cales derrière les roues pour éviter de redescendre et laisser les pauvres bêtes souffler un peu. Une bien belle cible que voilà ! Pourvu que l'ennemi ne nous repère pas.

Finalement, après bien des péripéties nous sommes rentrés à Eclaron. Notre absence n'avait été que de courte durée, mais quelle ne fut pas notre surprise de trouver notre maison occupée : les Allemands étaient là ! Ils avaient mis de la paille dans les chambres. Et ils se sont fait tirer l'oreille pour quitter la place et nous rendre notre demeure. Puis il a fallu tout nettoyer. Et nous avons des puces.....

Enfin la vie a repris petit à petit.

Une drôle d'escapade plus qu'un véritable exode.

Dans la boîte de souvenirs de Mr et Mme LATARTE Maurice

Définition des déchets ménagers encombrants

Lors du ramassage des objets encombrants, nos employés communaux constatent une importante dérive quant à la nature de ceux-ci. Le tableau ci-dessous rappelle quelques définitions.

Sont considérés comme déchets ménagers encombrants :

- Vieux meubles
- Literie
- Vêtements
- Vélos
- Jouets
- Vaisselle hors d'usage
- Grillage/barbelé en quantité raisonnable, etc ...
- Déchets issus du bricolage en quantité raisonnable, etc ...

NOTA :

La collecte déchets des encombrants concerne uniquement les ménages, en aucun cas les industriels et commerçants ne sont concernés par cette prestation.

Dates de ramassage gros objets

- Vendredi 4 septembre
- Vendredi 2 octobre
- Vendredi 30 octobre
- Vendredi 27 novembre
- Vendredi 22 janvier 2010
- Vendredi 19 février
- Vendredi 19 mars
- Vendredi 16 avril



Ne sont pas considérés comme déchets ménagers encombrants :

- Déchets liquides et pâteux
- Pneus
- Tubes néons
- Carcasses de voitures, tracteurs, tout matériel agricole
- Pots de peinture, solvants même vides
- Batteries
- Huiles ménagères ou mécaniques
- Gravats
- Tout déchet contenant des acides et/ou des solvants
- Tout déchet dont les dimensions dépassent la capacité de notre véhicule
- Végétation (déchets de tonte ou d'élagages)
- Objets de démolition en quantité importante
- Tout déchet dont le poids ne peut être soulevé par 2 personnes en toute sécurité

Poubelles (rappel)

En ce qui concerne les poubelles, elles ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public mais être sorties la veille au soir et rentrées sitôt la collecte terminée.

